

Assemblée Générale 2019 – 27 juin 2020

RAPPORT MORAL

DU PRESIDENT

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

BANQUE
POPULAIRE 

PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Je m'adresse à vous dans le cadre d'une Assemblée Générale 2019 très particulière. Comme pour la présentation budgétaire, vous présenter le Rapport Moral 2019 en plein contexte Coronavirus est un exercice singulier. Comment faire abstraction de ce qui nous arrive ? Comment ne pas en parler ici et maintenant alors que nous vivons une crise mondiale majeure et inédite, lourde de conséquences pour la société dans son ensemble ? Nos clubs traversent la crise avec beaucoup de courage. La fédération dans son ensemble est mobilisée à leurs côtés pour organiser l'accès aux plans d'eau, la navigation en équipage, la reprise des compétitions, la sauvegarde des grands événements. Nous devons réussir la saison estivale 2020, c'est vital. J'espère aussi bien évidemment que vous êtes toutes et tous en forme et que vos proches le sont également. Dans ce contexte, j'ai évidemment une pensée pour Jean-Louis Monneron, grand Président, qui a dirigé notre fédération pendant de très belles années et qui nous a quittés récemment. Nous lui rendrons un hommage mérité quand les circonstances le permettront.

Bien que nous soyons déjà en juin 2020, je vous propose, dans le cadre de ce rapport moral, de revenir ensemble en 2019 !

L'organisation du sport en France vit une transformation majeure. Notre contexte 2019 est le suivant :

- L'arrivée de l'Agence Nationale du Sport dans le paysage sportif Français nous invite à réfléchir, au sein de nos fédérations, aux orientations que nous souhaitons donner à notre sport ;
- Un effort tout particulier doit être fourni pour que la nation réussisse les Jeux Olympiques à domicile ;
- Les enjeux au niveau économique, social et environnemental ne cessent de croître.

Nous sommes à un virement de bord et la voile a souhaité faire son bilan pour anticiper les transformations à venir. Nous devons réfléchir ensemble au futur de la voile en France, d'autant plus que nous sommes dans une année cruciale, une année qui devait être olympique, celle qui nous projette vers les Jeux de 2024 que nous aurons la chance d'accueillir en France !

C'est dans cette optique que l'année 2019 de la FFVoile a été marquée par l'élaboration de notre projet fédéral. Lors de la précédente Assemblée Générale, je m'étais engagé à ce que ce travail s'inscrive dans une démarche collaborative, ambition que nous avons tenue. J'en veux pour preuve la large consultation des clubs à laquelle ont répondu 450 de nos structures, l'organisation en janvier 2019 du premier Congrès des Comités Départementaux et Territoriaux de Voile puis, en mai, d'un Conseil d'Administration Exceptionnel et élargi à l'encadrement technique pendant tout un week-end ou encore les multiples échanges lors des Conseils des Présidents de Ligue.

Ce projet co-construit avec les parties prenantes de notre réseau, et qui leur a été présenté lors des Rencontres Fédérales organisées dans chacune des régions lors du premier trimestre 2020, fait le bilan de ce qu'est notre fédération aujourd'hui et de ce que nous souhaitons qu'elle devienne.

Comme vous pourrez le voir à travers ce rapport moral qui retrace les multiples activités de la FFVoile et de nos clubs, notre sport s'inscrit pleinement dans la société. Il offre une réponse forte à de nombreux

enjeux actuels. Il est un sport d'équipage, qui promeut la solidarité. Il est un sport de nature, au contact de laquelle on réalise sa force mais aussi le besoin de la protéger et de la préserver. Il est un sport de stratégie et de tactique, qui nécessite la prise en compte de nombreux paramètres. Il est un sport d'innovation technologique qui sait préserver les traditions. Il est un sport accessible à tous, un sport de bien-être et d'inclusion. Il est également un sport ancré dans les territoires, à travers tous nos clubs, au service du développement touristique et du rayonnement national et international. Il est un sport générateur d'emplois, au cœur de l'économie bleue. Enfin, et il ne faut pas l'oublier, il est un sport de performances ! Nos athlètes brillent lors des compétitions internationales, sur tous les supports, et nous en sommes fiers. Les Jeux de Tokyo, l'an prochain, seront, j'en suis certain, une nouvelle occasion de faire la démonstration au monde entier que la France est une grande nation de voile.

Pour toutes ces raisons, nous souhaitons qu'un maximum de Françaises et de Français aient la chance de pouvoir profiter de notre sport. Ceci doit se faire dans un club, lieu de convivialité, de sécurité et d'apprentissage. C'est l'objectif que nous nous sommes fixés à travers ce projet sportif fédéral qui va guider notre activité pour les 5 prochaines années et qui s'inscrit d'ores et déjà en cohérence avec les actions menées en 2019. En effet, comme vous allez le constater, celles-ci se sont déjà concentrées sur les objectifs structurants de notre PSF à savoir l'accès à l'eau pour tous, le rôle d'accompagnateur de votre Fédération, le Club au cœur du Projet et l'accès puis le maintien au plus haut niveau.

Commençons d'ailleurs par évoquer cette recherche permanente de la haute performance illustrée par les brillants résultats sportifs de nos athlètes à l'échelle internationale.

Comme en 2018, l'Equipe de France a confirmé cette année sa place sur le podium des nations mondiales à l'image de nos Marins de l'Année Camille Lecointre (Brest Bretagne Nautisme) et Aloïse Retornaz (SN Sablais). L'équipage en 470 Femmes a remporté sur le plan d'eau olympique le Test Event, grande répétition générale des futurs Jeux Olympiques. Cette victoire vient récompenser une très belle année pour Camille et Aloïse qui ont également ramené une médaille de bronze des Mondiaux à Enoshima. La planche à voile française continue aussi de briller à l'image de Pierre Le Coq (CMV St Briec), 3^{ème} des Championnats du Monde de RSX au Lac de Garde, ou de Charline Picon (SR Rochelaises) 2^{ème} sur le Test Event. Comme vous l'aurez compris, peu importe le report d'un an, la FFVoile sera ambitieuse au Japon, surtout qu'elle a déjà la certitude d'être représentée dans 9 séries sur les 10 disciplines olympiques. En effet le Nacra 17 et le 49er FX français se sont qualifiés pour les JO en 2019, s'ajoutant aux 7 séries qui avaient déjà composé leur billet. Il ne reste désormais plus qu'à encourager nos Finnistes pour essayer d'atteindre le Grand Chelem en matière de qualifications.

Soulignons que ces très bons résultats ont été obtenus grâce au très sérieux travail des membres de l'Equipe de France, accompagnés par des entraîneurs nationaux et des équipes support dont il faut souligner la grande compétence et le très fort engagement.

Et puisque je parle de voile olympique, il convient de noter que l'année 2019 a également été marquée par l'organisation du premier Championnat d'Europe Offshore illustrant la belle victoire diplomatique française remportée en 2018 avec l'arrivée de la Course au Large aux JO.

En kite, lui aussi olympique en 2024, notons les victoires de Nicolas Parlier (CV Arcachon) aux Championnats du Monde en Formula Kite et d'Axel Mazella (Hyères Kitesurf Association) lors des Mondiaux de Kitefoil Open.

A ce titre, la FFVoile a d'ailleurs œuvré au niveau international pour sécuriser les décisions des épreuves olympiques pour 2024. L'année 2019 a été celle du choix des équipements pour les JO de Paris avec notamment l'annonce du foil pour la planche à voile.

En planche à voile justement, et notamment en Funboard, l'année a été une fois de plus exceptionnelle dans toutes les disciplines que ce soit sur le circuit de la Coupe du Monde PWA ou sur les championnats d'Europe et Monde IFCA. En effet, chez les hommes, Pierre Mortefon (CN Corbières) remporte le titre de Champion du monde PWA Slalom, et chez les femmes, il faut noter un podium 100% français avec Delphine Cousin Questel (Saint Barth YC) sur la plus haute marche comme championne du Monde.

En Match Racing, la saison de Pauline Courtois (CVSAE) fut impressionnante : 3eme du Championnat du Monde de Match Racing Féminin, Championne d'Europe, 1ère des WIM Series (circuit mondial de Match Racing féminin) et 1ère à la ranking list mondiale féminine.

En SB20, lors du Championnat du Monde qui se tenait au mois d'octobre à Hyères, la Délégation Française a réalisé à nouveau le tour de force de ramener la Médaille d'or avec Robin Follin, du CN Ste Maxime, et son équipage.

Félicitations également à Damien Seguin du SNO Nantes qui remporte une nouvelle fois le Championnat du Monde en 2.4. tout en étant engagé en 2020 sur un projet de tour du monde en solitaire sur le Vendée Globe.

L'élite brille et la relève se prépare : la France s'est positionnée 2ème nation au Championnat du Monde Jeunes à Gdynia en Pologne en juillet 2019. Adressons un coup de chapeau à Fabien Pianazza (du CN Angoulins) en RSX 8.5 qui remporte le titre mondial, européen et national et qui est logiquement récompensé Meilleur Espoir 2019.

La France était aussi présente dans le circuit Sail GP avec un équipage français composé d'athlètes olympiques, d'équipiers issus des dispositifs fédéraux dont une femme de renom en la personne de Marie Riou. La France a aussi pu démontrer son savoir-faire en matière d'organisation d'événements en organisant la finale de Sail GP à Marseille. Bravo aux clubs et bénévoles locaux !

Comment ne pas parler de notre rayonnement international sans mentionner l'historique Semaine Olympique Française, fortement chahutée en 2019 par un calendrier international incohérent. Une petite équipe travaille activement à un positionnement mérité. La relance d'un circuit européen EUROSAF est une piste crédible.

Gardons à l'esprit que la finale de la Sailing World Cup s'est déroulée à Marseille au printemps 2019. La réussite y a été totale tant au niveau de l'organisation, qui répond déjà quasiment au standard olympique, qu'en matière de résultats tricolores. J'ai ici une pensée très émue pour Régis Bérenguer qui a été, avec son épouse Marie-Claude, la clef de voute de ces deux régates internationales 2019.

D'une façon plus générale, des bateaux de série aux bateaux volants, en passant par la planche, le kite, le dériveur, les multicoques, les géants des mers sur foils ou la voile radiocommandée, tous sont au cœur de nos préoccupations et se retrouvent dans notre calendrier. L'animation et les pratiques compétitives dans les ligues, les CDVoile et les clubs sont un enjeu majeur pour la Fédération, et ceci depuis toujours.

Dans la discipline Course au Large non-olympique, l'année 2019 aura été palpitante et bien chargée ! De belles victoires françaises sur la Transat Jacques Vabre en IMOCA (Charlie Dalin du SNPH, ex-skipper MACIF, et Yann Elies du CMV St Briec), en Multi 50 (Gilles Lamiré du CN de Cancale et Antoine Carpentier de la SNT), en Classe 40 (Ian Lipinsky du CN Lorient et Adrien Hardy du SNO Nantes). Le titre de Champion de France Elite de Course au Large couronne un bizut sur ce circuit sportivement très engagé, une première : Benjamin Schwartz (du CN Lorient). Incroyable Solitaire du Figaro avec un plateau impressionnant, un nouveau bateau Figaro 3, des rebondissements à chaque étape et un beau vainqueur (Yoann Richomme, lui aussi ex-skipper MACIF, de la SNT). Enfin les Ultims clôturent l'année avec la Brest Atlantiques qui a réuni 4 Ultims, véritables Formules 1 des mers. Après un grand parcours en Atlantique Sud et Nord et un départ dans des conditions musclées, Gitana – Charles Caudrelier (CN Hoedicais) – Franck Cammas (YCPR Marseille) et Yann Riou (CN Ile Tudy) se sont imposés.

Sur le Tour de France à la Voile remporté par le Team Bejjaflore, skipité par Valentin Bellet (CN Chatelaillon), le podium est complété par des équipages exclusivement jeunes. Cette génération promet !

Les Championnats de France ont été une réussite : 1500 participants sur les Championnats de France Jeunes et 2 000 participants sur les Championnats de France des Classes et des Pratiques. Ces championnats sont les finalités nationales dans la construction d'une saison sportive pour les licenciés compétitifs de la FFVoile. Leur organisation a été sans faille, merci à tous les clubs impliqués dans ces événements pour leur engagement indéfectible. Nous devons continuer à encourager la transversalité des pratiques à l'image de la mutualisation des organisations sportives et des moyens afférents, par exemple le regroupement des championnats de France Jeune et Sénior en Kitefoil et Windfoil anticipant l'intégration du Wingfoil.

L'ENGIE Kite Tour a été, pour la FFVoile, une grande première en 2019 avec 4 étapes où se sont côtoyés les sportifs de haut-niveau et le grand public.

Du côté de la Ligue Nationale de Voile, 16 clubs étaient engagés. La Ligue de Normandie (à Léry-Poses) et le Yacht Club de Cannes ont su organiser de très belles régates, toujours aux côtés du Partenaire SAP.

En « e-sport », « e-sailing », voile virtuelle, World Sailing a relancé un Championnat du Monde, en collaboration avec Virtual Regatta, avec une possible déclinaison par Fédération. La FFVoile a fait le choix de s'y impliquer en organisant la finale du Trophée National E-sailing qui s'est déroulée pendant le salon nautique la veille du Top clubs.

L'enthousiasme des acteurs de la Voile Radio Commandée a été démontré par l'organisation de 234 courses.

Avec près de 5100 épreuves en 2019, le dynamisme de nos clubs et de nos territoires dans les pratiques compétitives se maintient. Bravo à toutes ces structures et aux bénévoles qui œuvrent quotidiennement pour offrir à nos pratiquants de belles compétitions ! Parfois, il est d'ailleurs ardu d'harmoniser un calendrier toujours plus fourni mais ne nous plaignons pas de voir cette intense activité contribuer à accueillir toujours plus de voiles sur l'eau. Tous les clubs sont impliqués à leur échelle et à leur taille. Prenons l'exemple de la Société Nautique de la Trinité, Club Sportif de l'Année 2019, capable

d'organiser 77 jours de régates par an. Pensons aussi à toutes les plus petites structures qui agissent en mer ou sur plan d'eau intérieur pour animer un dynamisme sportif local ou régional...

Ces brillants résultats sportifs viennent récompenser les efforts des clubs, des Comités Départementaux et Territoriaux de Voile, des Liges, des Pôles et de la FFVoile qui maintiennent leur engagement sur la détection, la sélection et l'accompagnement de jeunes sportives et sportifs à fort potentiel. Que ce soit en Voile Olympique, en Inshore ou en Course au Large, les investissements dans les dispositifs Relève portent leurs fruits. Les champions de demain sont dans nos clubs et nous pouvons en être fiers...

Mais à quoi servent les performances si elles sont déconnectées de la vie de la fédération ?

En 2019, le Pôle Prospective et Développement Economique a continué d'engager des actions structurantes pour aider à améliorer la qualité et la diversité des activités dans les structures fédérales. Le schéma de labellisation guide nos campagnes de labellisation avec un service fédéral d'ingénierie : édition d'outils pédagogiques et rédaction de nouvelles fiches bonnes pratiques (foiling school, soirées E-Sailing...), étude prospective sur les Ecoles Françaises de Voile qui délivrent plus de 1 000 passeports. La thématique retenue portait sur « Quels besoins de services fédéraux pour répondre aux enjeux de développement du réseau fédéral demain ? ». Le travail a permis de rencontrer sur site 35 structures et a fait remonter l'information du terrain afin de continuer à proposer des services en adéquation avec les attentes des clubs.

Permettez-moi également de mettre en avant une belle initiative fédérale avec le projet social « La Mer est à Vous » visant à l'intégration professionnelle des jeunes en zones sensibles. Nous savons aujourd'hui que ce projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projet 2019 du Ministère du Travail, 100% inclusion, la fabrique de la remobilisation. La FFVoile, en collaboration avec plusieurs ministères, les acteurs du nautisme et de la plaisance, les autorités nationales et locales compétentes en matière d'insertion et d'emploi, souhaite capitaliser sur les savoir-faire communs pour construire l'héritage 2024. « La Mer est à Vous » a pour objectif d'acculturer, au sein du réseau des Ecoles Françaises de Voile, à l'environnement maritime, des centaines de jeunes, de janvier 2021 à septembre 2023, pour favoriser leur insertion durable au sein d'un parcours orienté vers les métiers maritimes. Le projet cible en priorité les jeunes, hommes ou femmes, âgés de 18 ans ou plus, en situation de handicap ou non, issus des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) ou des Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).

Les métiers de la mer, dans toute leur étendue, restent des choix professionnels insuffisamment connus et recherchés par des candidats jeunes à la sortie de leur formation initiale ou par des adultes en reconversion professionnelle. Le potentiel offert par ces filières maritimes permet pourtant d'offrir des carrières et une insertion durable dans l'emploi. La « Mer est à Vous » sera l'un des outils d'animation pour atteindre cet objectif de coopération au sein de l'écosystème maritime français et un levier de développement pour nos clubs.

Cette acculturation à la mer passera évidemment par une forte sensibilisation aux enjeux environnementaux liés à notre activité. Cette meilleure prise en compte de l'environnement constitue un axe fort de notre Projet Fédéral. Elle s'est par exemple matérialisée en 2019 par l'envoi d'un questionnaire réalisé pour prendre la mesure du problème d'invasion des algues et plantes aquatiques. Cette étude a permis de confirmer des chiffres inquiétants. De juin à septembre, sur certains plans

d'eau, 81% de l'activité nautique est impactée par la présence de végétations aquatiques et 67% des structures ayant répondu déclarent la présence de nouveaux types de végétations aquatiques au cours des 10 dernières années. Afin de pouvoir mieux appréhender cette problématique, le Département ESE de la FFVoile, bénéficiant de l'aide précieuse et de l'expertise de l'Agence Française de Biodiversité, a notamment édité une affiche présentant les bonnes pratiques à adopter pour éviter de favoriser la propagation de végétations aquatiques invasives.

Essayer de lever les freins à notre développement tout en saisissant les nouvelles opportunités sociétales, c'est un enjeu crucial pour la FFVoile. Dans ce contexte nous avons énormément œuvré en 2019 concernant le sport-santé. Je me réjouis que la Voile Santé soit reconnue par le Ministère et le CNOSF comme pratique sport santé. Il s'agit désormais de développer le label Coach voile Santé pour la formation des professionnels souhaitant encadrer ces pratiques. En 2020, nous devons finir d'élaborer les contenus de formation adaptés à des activités nautiques ayant un impact positif pour la santé. Quelques élus ont également permis la réussite de l'opération « Naviguer crémé, c'est gagner ». Il s'agissait d'une sensibilisation au risque solaire lors de deux manifestations Coupe de Bretagne (St Malo) et sur une opération grand public à Nantes (SNO).

Concernant toujours le développement de nos clubs, parlons également de voile scolaire puisque la FFVoile a mis en place depuis plusieurs saisons une action à destination des écoles primaires grâce à un partenariat avec le jeu « Virtual Regatta ». Lors de courses au large, les classes peuvent choisir un bateau sur le jeu et faire la course virtuelle dans le même temps que les skippers. A l'issue de la course, qui était la Mini Transat en 2019, un classement des classes est établi. C'est l'occasion pour les professeurs d'aborder des notions transversales à travers l'aventure d'une course au large. A noter que l'opération voile virtuelle, ouverte au second degré (collèges et lycées) est désormais soutenue par le ministère de l'Education Nationale en étant inscrite sur « Eduscol », le portail des projets scolaires à destination du corps enseignant. Cette action trouve une finalité concrète car les coordonnées des classes sont transmises aux ligues, ainsi qu'aux référents « voile scolaire » afin qu'ils proposent aux classes concernées de prolonger l'aventure par des séances de voile réelle. L'édition 2020 aura pour support le Vendée Globe et il est prévu d'ouvrir l'opération aux universités permettant ainsi de couvrir l'ensemble du parcours scolaire.

En matière de formation, la FFVoile a rénové son Règlement des diplômes, qualifications, habilitations, fonctions et formations avec l'objectif de toujours mieux répondre aux évolutions de nos pratiques, de la réglementation de la formation professionnelle et aux besoins en développement de compétences de ses bénévoles et professionnels. Afin de compléter et rendre opérationnel le règlement, chaque certification et formation fédérale fait l'objet d'une fiche descriptive référentielle.

Parmi les fonctions référencées, je souhaite d'ailleurs souligner le renforcement des prérogatives de l'animateur de club qui est un bénévole capable d'organiser une activité de loisirs pour les membres. L'animateur de club peut notamment être mobilisé dans le cadre des Espaces Nautiques Surveillés qui ont fait l'objet d'importantes réflexions fédérales en 2019. Il s'agit de redécouvrir un outil à disposition des clubs pour proposer des activités libres et non encadrées mais sécurisées. Cette offre s'inscrit dans la volonté fédérale d'innover dans l'accueil des publics. D'autres initiatives comme l'action de formation sur les bateaux aérotractés, le lancement d'une mission d'expérimentation du concept Sea-Park ou relative aux activités sportives de base en sont d'autres exemples.

Et justement pour attirer et fidéliser de nouveaux pratiquants, il était également primordial de concrétiser nos réflexions sur la mise en place d'un titre à la journée. C'est désormais chose faite avec la création du titre de participation « Pass Voile » (4€ par jour pour location, cours particuliers, rando-rallye...) qui couvre toutes les activités hors compétition et qui est d'ores et déjà accessible pour nos clubs. L'expérimentation du CESE en Bretagne et du principe de contrat d'objectifs en Normandie permettent de tester différents schémas utiles dans la réforme des Titres et Licences qui pourraient se poursuivre en 2021.

Notre volonté de séduire de nouveaux pratiquants passe également par un renforcement de nos actions à destination des plaisanciers. Dans ce contexte, une convention a été signée avec Ocean Skills pour permettre d'augmenter la visibilité des Coachs Plaisance en leur permettant d'être référencés sur cette plateforme pour la partie formation pratique des clients abonnés.

Les pratiquants du kite sont un autre public que nous souhaitons attirer et fidéliser. L'intégration de cette discipline s'est donc poursuivie en 2019. J'en veux pour preuve la création du conventionnement Coach Kite (pour les professionnels indépendants) ou les riches analyses et préconisations sécuritaires émises par la FFVoile suite à quelques accidents. Plusieurs formations ont également vu le jour concernant la qualification relative à la sécurisation de la pratique du kiteboard en compétition ainsi que pour les arbitres. C'est l'occasion de saluer le travail considérable de la CCA et de son nouveau Président Georges Priol. La formation d'un nombre croissant de jeunes arbitres illustre cette belle activité.

Et puisque je parle de kite et de nouveaux publics, je souhaite saluer le lancement d'« Elles de kite – horizon 2024 ». Il s'agit d'un programme spécifique pour détecter les potentiels et accompagner la performance féminine, dans la perspective des JO 2024, soutenu par la FDJ dans le cadre de son appel à projet « Performances pour elles ».

Concernant la voile féminine justement, sa Commission a poursuivi en 2019 la mise en œuvre du plan de féminisation, notamment en proposant aux clubs, CDVoile et ligues un appel à projets intitulé « Voile au Féminin 2019 ». 25 projets ont été déposés dont 16 ont été soutenus. La mise en place du WLS TROPHY, inspiré du succès de la Women's Cup, avec désormais 3 épreuves réunissant 279 filles illustre également le beau dynamisme de la voile sportive au féminin.

Le dynamisme est également présent au niveau de l'handivoile avec des actions qui s'articulent autour de 4 axes : l'accessibilité, la formation, la pratique régulière et la compétition jusqu'au niveau national. La 2ème journée de l'Handivoile a mobilisé pas moins de 30 clubs. Un grand merci à Ag2r pour son soutien en faveur de la pratique pour tous.

Puisque je cite Ag2r, je souhaite profiter de ce rapport pour remercier l'ensemble de nos fidèles partenaires : Banque Populaire évidemment, la Marine Nationale, la Mutuelle des Sportifs, Marinepool, ENGIE pour le Kiteboard, Ag2r donc pour le Handivoile, SAP pour la LNVoile, Yamaha et Lacoste pour l'EDF ainsi que Ford malgré l'aspect trop « passager » de leur aide.

Ces partenaires privés sont indispensables à notre fonctionnement et ils viennent en complément des partenaires publics.

L'ANS devient l'interlocuteur-clé pour la haute performance et le développement des pratiques. Les échanges sont hebdomadaires.

Le Ministère des sports qui bascule résolument en mode projets dans nos relations conventionnelles (convention d'objectifs HN, convention pluriannuelle d'objectifs).

Les partenaires publics locaux pour certains évènements : Ville de Marseille et Région SUD dans la perspective des JO ; TPM et la ville de Hyères pour la SOF...

Sur le plan institutionnel, le CNOSF reste le véritable pivot du mouvement sportif et agit en binôme avec Paris 2024 qui accroît logiquement sa présence et son activité. Paris 2024 avec qui nous partageons un impératif de triple réussite : une organisation exemplaire, des résultats exceptionnels et un héritage durable. Pour nous y aider, Jean-Pierre Champion, aujourd'hui membre d'honneur de la Fédération, et Pierre Caste ont accepté la désignation de Délégué Fédéral au suivi de la Préparation des JO Paris 2024 à Marseille. Il s'agira de nous représenter auprès des collectivités locales et territoriales en liaison avec le BE de la FFVoile. L'héritage sera suivi à travers la labellisation Terre de Jeux 2024 de la FFVoile. Les jeunes sportifs ont été détectés et accompagnés à travers le projet Génération 2024 porté par la FFVoile avec un autre de nos partenaires historiques : l'ENVSN.

2019 a en effet concrétisé la mise en place effective et réussie du plan Génération 2024 avec l'organisation de nombreux stages nationaux de formation autour des fondamentaux de la performance. En partenariat avec l'ENVSN, la FFVoile accompagne également les sportifs de haut niveau vers un dispositif de formation adapté.

Toujours sur le plan institutionnel, la FFVoile continue de s'investir pleinement au sein de la Confédération du Nautisme et Plaisance sous la bienveillante attention de la Fédération des Industries Nautiques. Jean Kerhoas nous y représente pour traiter de problématiques nautiques qui deviennent de plus en plus présentes dans nos activités.

L'année 2019 aura été aussi l'année de la confirmation d'avantages liés à la licence négociés avec des partenaires : Gratuité sur les Salons, tarifs avantageux pour de la location, l'abonnement à de la presse sportive et spécialisée, l'achat de crème solaire, etc...

Ce fut également l'année de l'amélioration de plusieurs de nos outils : lancement de Espace Club, refonte de « fairedelavoile » avec l'affichage des offres des clubs sur le site pour les structures utilisant des plateformes de vente en ligne multiples ou bien encore FREG dont la FFVoile est devenue propriétaire.

La référence à FREG me permet également de souligner les actions structurantes réalisées, parfois dans l'ombre, par la FFVoile en 2019.

Sujet-clé pour toutes les fédérations sportives, l'appel d'offres Assurances a été bouclé, comme tous les 4 ans après un lourd investissement des collaborateurs concernés. Il est à noter que la MAIF (pour la Responsabilité Civile) et la MDS (pour l'Individuelle Accident) ont été reconduites pour 4 ans, tout comme le cabinet MADER pour la gestion des sinistres. Leurs offres étaient les plus performantes. En outre, cela simplifiera réellement la gestion pour nos clubs et nos licenciés. Un courtier VERSPIEREN a été choisi pour donner plus de flexibilité à la FFVoile.

Au sujet de la réforme statutaire, si le choix a été fait par le CA de repousser à la prochaine olympiade la réforme du mode de scrutin pour l'élection des administrateurs de la FFVoile, l'année 2019 a été consacrée à la réforme des textes statutaires des ligues et de la fédération. Il s'agissait de

clarifier/homogénéiser/sécuriser nos textes et préciser les dispositions électorales en vue des prochaines AG électorales. Un travail d'écriture tout d'abord, suivi d'échanges au sein des différentes instances BE, CA, CL pour aboutir enfin à la relecture et à la validation des textes des ligues a été réalisé ! Il s'agissait d'un travail certainement éprouvant mais nécessaire pour nos ligues et notre dispositif démocratique fédéral.

L'action dans les Ligues ne se résume pas au volet statutaire. Nous avons lancé une cellule d'accompagnement des territoires et des cadres ayant pour mission d'accompagner les ligues régionales de voile dans la conception, le lancement et l'évaluation d'un plan de développement territorial au service des politiques publiques, à la croisée des objectifs ministériels, régionaux et des intercommunalités. Deux plans régionaux Nautisme et Voile ont été concrétisés à travers la signature d'une convention pluriannuelle entre les ligues concernées, la FFVoile et les présidences des conseils régionaux Sud et Occitanie. Ce concept évoluera vers celui d'animation des territoires. Pour cela, les incertitudes qui pèsent toujours sur l'avenir des Conseillers Techniques et Sportifs doivent être levées pour les intéressés et pour les fédérations qui les accueillent. Nous y sommes toujours attentifs.

Un autre sujet d'actualité, auquel nous sommes très attachés concerne la prévention contre les violences dans le sport. En collaboration avec le ministère des sports, nous avons développé plusieurs outils de sensibilisation. Nous avons aussi organisé une cellule fédérale pour mieux accompagner les dirigeants des clubs : Prévention / Information / Formation / Alerte. Il est impératif de libérer la parole et d'inverser le sentiment de culpabilité de la victime en le portant vers le « prédateur ».

Dans un autre registre, la sécurité physique de nos pratiquants passe également par le renforcement des missions du Bureau Enquête Accident initialement créé pour le Kite. En 2019, ses fonctions ont été élargies à tous les supports. Des rapports et des recommandations suite aux accidents graves ont ainsi pu être produits et diffusés dans notre réseau. Ce travail sera précurseur de formations relatives à l'assistance des personnes pratiquant la voile légère.

Avant de conclure, je souhaite évidemment évoquer très brièvement le sujet des finances fédérales.

Elles sont à l'équilibre en 2019, avec même un résultat légèrement positif de 28k€. Nous avons réussi à maintenir une trésorerie opérationnelle tout en permettant aux clubs de consolider la leur à travers le projet « Avancer 1 million d'€ de trésorerie aux clubs ». Sachez par ailleurs, qu'en matière fiscale, le projet de rescrit « mécénat » pour diversifier les ressources est terminé. Nous sommes toujours en attente de réponse de Bercy.

2019 fut pour la FFVoile l'année de la nomination d'Ed Russo comme nouveau Trésorier, de Philippe Meunier comme Secrétaire Général Adjoint. Ce fut aussi l'année de l'arrivée de Pierre Ganter, Directeur Général. Nous pouvons vous dire aujourd'hui que, sans lui, la crise actuelle n'aurait pas été surmontée de la même manière. L'équipage a bien intégré son barreur. L'équipage a du potentiel et a fait face aux événements 2020 avec l'engagement et le talent que vous leur connaissez. J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel.

L'année 2020 sera inévitablement difficile vu le contexte, mais elle reste pleine de promesses. Le projet fédéral va être recalibré. Les équipes sont pleinement mobilisées comme vous avez pu le constater dans la gestion de l'accompagnement du réseau pendant la crise et plus récemment pendant la phase

de déconfinement. Mais pas seulement, j'en veux pour preuve le fort investissement humain dans le cadre de la Campagne PSF FFVoile (ex-CNDS).

Sur le plan sportif, nous espérons un beau deuxième semestre 2020 avec comme point d'orgue le Vendée Globe, mais aussi et surtout de nombreuses voiles sur l'eau dans des régates locales, régionales puis nationales. Au niveau olympique, le report des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo n'a fait que renforcer la motivation de nos marins qui se préparent assidûment et qui attendent l'évènement avec impatience et ambition. Ce seront des échéances à ne pas manquer et je sais à quel point les athlètes tiennent à répondre présents et à faire briller la voile française à l'international. J'ai une confiance absolue en eux et je leur adresse évidemment tous mes vœux de réussite pour ces grandes échéances.

Réjouissons-nous de voir des voiles sur l'eau ! Réjouissons-nous de voir notre sport pratiqué partout ! Soyons fier de notre sport ; il apporte beaucoup aux pratiquants, il apporte beaucoup à la société.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne Assemblée Générale 2019.

Nicolas HENARD